

Formation Codep Vendée FFVELO

Matériel nécessaire: chaque personne formée apporte son PC

Pour qui cette formation:

- pour les clubs qui organisent une randonnée inscrite au calendrier
- Pour les nouveaux présidents et les personnes préposés aux inscriptions et correspondants challenge

Durée: 2h

Contenu de la formation:

- Présentation rapide du site du CODEP85
- Déroulement depuis la pré-inscription jusqu'à la documentation du challenge sur le site du Codep
- Réalisation d'une rando "fictive"

1 - Déroulement depuis la pré-inscription jusqu'a la documentation du challenge sur le site du Codep

1-1 Pré-inscription sur le site du Codep

- lorsque le club a décidé d'organiser une randonnée, et avant fin août de l'année précédente, il pré-inscrit sa randonnée sur le site du Codep,
 - Sur le site: onglet "acc-privé"
 - Mot de passe
 - "Pré-inscription au calendrier des sorties clubs et brevets"
 - vérifier sur le calendrier "randonnées 2021" par exemple que la date n'est pas prise par le Codep,
 - Cliquer sur "formulaire ci-joint"
 - Documenter le formulaire
 - Un accusé de réception est envoyé sur demande
 - Une confirmation d'enregistrement est envoyé quelques jours après
 - Vérifier que l'enregistrement sur le tableau est juste,

1-2 Validation de l'inscription

- Début septembre, lors de la réunion calendrier, ces randonnées sont validées

1-3 Inscription sur la FFVELO

- Suite à cette réunion, le club inscrit sa randonnée dans Ou Irons Nous sur le site de FFVELO,
- Le président du CODEP valide cette inscription
- Dès que le club a réaliser un flyers, il l'envoie au webmaster du Codep pour qu'il le place sur le site dans le calendrier "departement85-webmaster@ffvelo.fr"

1-4 Démarches administratives

- Quelques semaines avant la randonnée , le club réalise les démarches administratives après de la préfecture,
- Pour ces démarches, le club télécharge l'attestation d'assurance sur le site de la FFVELO,

-

Utilisation PSGI

Dans les 15 jours qui précède la randonnée, le club charge sur le site de FFVELO, PSGI qui se trouve dans "mon club" dans l'espace structure de votre club,

Plusieurs documents explique son fonctionnement

- sur le site FFVELO: structure, gestion documentaire, guide utilisateur PSGI,
- Sur le site du Codep: activités, PSGI,

Utilisation simplifié de PSGI :

- Se connecter sur la FFVELO
- Cliquer sur "espace fédéral" avec un compte de gestionnaire de club
- Entrer le nom et mot de passe puis entrer
- Puis "mon club" Puis "PSGI" Puis "télécharger le PSGI" Notez le mot de passe exemple: 0779885457
- Puis: " Télécharger le fichier PSGI.zip" indiquez l'endroit où vous voulez ranger ce document exp: PSGI

Placez vous dans le répertoire où est rangé PSGI et cliquez sur "décompresser"

L'application sera dans ce répertoire, Cliquez sur 'psgi.jar' Entrez le mot de passe puis entrer Documentez votre randonnée

Branchez le lecteur code à barre, Passer le clavier du PC en majuscule

Saisir le code barre d'une licence (sur sa licence),

Nota: - si nécessaire, téléchargez Java à l'adresse:

http://www.java.com/fr/download/windows_xpi.jsp?locale=fr.

- Lorsque vous saisissez la date de la sortie, pour la fin de sortie, indiquez le lundi ou mardi qui suit votre manifestation. Cela vous permet de compléter votre saisie après la manifestation,
- Vous saisissez les différents participants
- Un fichier EXCEL est créé qui vous permet, à la fin de la manifestation, de trier par club, sexe, âge les participants,

Maintenant, nous passons à la pratique:

Tous ce qui est inscrit sur le site sera effacé après la formation,

Exemple de sortie à inscrire: randonnée de la rose à Mareuil sur Lay le 16 mai 2021